BIO en normandie

BeN des champs

L'actualité de Bio en Normandie n°6

EXCELLENTE NOUVELLE : L'association Bio en Normandie est reconnue d'intérêt général !

C'est une formidable reconnaissance de la mission d'intérêt général que nous portons pour la filière bio en Normandie !

Ce qui change : LES DONS OUVRE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT ! Le calcul est simple : Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

Faites passer le mot ! Si vous avez des amis, de la famille ou des connaissances sensibles à l'agriculture bio et locale, partagez cette nouvelle sans modération !

QRcode pour faire un don

CETTE PUBLICATION EST RENDUE POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN DES ADHÉRENTS.

TRANSMISSION

À LA RENCONTRE DES FERMES À TRANSMETTRE : DEUX PORTES OUVERTES DANS LA MANCHE

Les portes ouvertes "À la rencontre des fermes à transmettre" ont rencontré un bel accueil ces dernières semaines dans la Manche. Deux fermes laitières, situées sur des zones à enjeu eau, ont ouvert leurs portes pour partager leur expérience et témoigner de leur parcours dans une démarche de transmission.

Ces évènements, co-organisés par le réseau des CIVAM normands et Bio en Normandie, s'inscrivaient dans le cadre de l'accompagnement à la transmission agricole et étaient financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). Ils ont rassemblé une soixantaine de participants, parmi lesquels des futurs cédants en réflexion sur leur départ.

Au fil des visites et des échanges, les participants ont pu bénéficier de témoignages et d'interventions enrichissantes. Des animateurs de bassins d'alimentation de captage, des représentants de Biolait et de Terre de Liens, ainsi que plusieurs cédants ayant déjà transmis leur ferme, ont partagé leurs expériences et leurs conseils autour des enjeux techniques, humains, économiques et environnementaux liés à la transmission.

Ces rencontres ont mis en lumière l'importance de l'anticipation et de l'accompagnement dans les projets de transmission.

Conviviales et riches d'échanges, ces deux journées ont permis de tisser du lien entre générations et de renforcer la dynamique locale autour de la transmission.

TECHNIQUE

CONJONCTURE VIANDE BOVINE BIO : L'OFFRE BAISSE PLUS VITE QUE LA DEMANDE, TIRANT LES PRIX VERS LE HAUT

Source : Tendance Lait-viande - viande bovine

La baisse de l'offre à l'échelle européenne change les conditions dans lesquelles le marché évolue. La consommation recule à un rythme moins soutenu que la production, et les prix des bovins explosent. **Les cotations des bovins toutes catégories n'ont pas cessé d'augmenter depuis le début de l'année pour atteindre un niveau record jamais atteint depuis vingt ans.** La cotation du veau laitier 45-50 kg a finalement décru en août et s'est stabilisée début septembre (*cf graphique ci-contre - en semaine 37, le veau mâle laitier français de 45 à 50 kg cotait 290 €/tête, en hausse de 12 € en quatre semaines et plus de deux fois les valeurs de 2024*), sans doute grâce à l'arrivée des naissances d'automne. Les acteurs du marché restent cependant prudents au vu des niveaux inhabituels de prix depuis neuf mois.

Quel devenir pour les veaux laitiers bio ?

Afin d'évaluer l'offre en veaux laitiers bio ainsi que la demande potentielle en veaux bio à engraisser en Normandie, un questionnaire a été diffusé aux éleveurs durant l'été 2025. 66 exploitations normandes ont répondu au questionnaire.

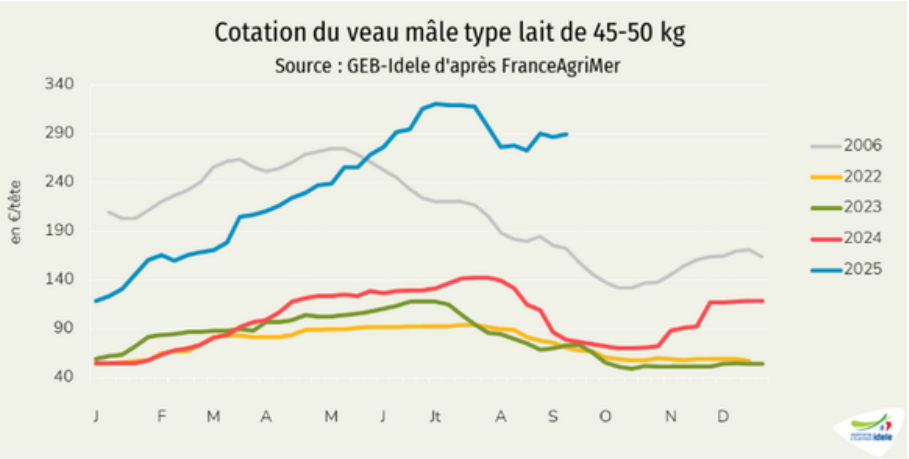

Les veaux bio vendus à 15 jours de vie, sont, dans 98% des cas *(d'après les réponses au questionnaire)* **vendus en conventionnel à des éleveurs ou des marchands pour être engraissés en France ou à l'étranger.** L'enquête a permis de mieux comprendre les problématiques liées à l'élevage de ces veaux et relever des solutions potentielles d'engraissement de ces animaux.

Les freins rencontrés par les éleveurs laitiers pour engraisser des veaux à la ferme

D'après les réponses au questionnaire, **le principal frein à l'engraissement de bovins sur les exploitations laitières est structurel.** Pour plus de 80% des éleveurs répondant il n'y a pas de place suffisante au pâturage et/ou en bâtiment pour accueillir plus d'effectifs. **Dans ces conditions, lancer un atelier d'engraissement signifierait réduire le cheptel laitier, cela demande donc un travail d'évaluation de la rentabilité entre l'atelier lait et un atelier viande.**

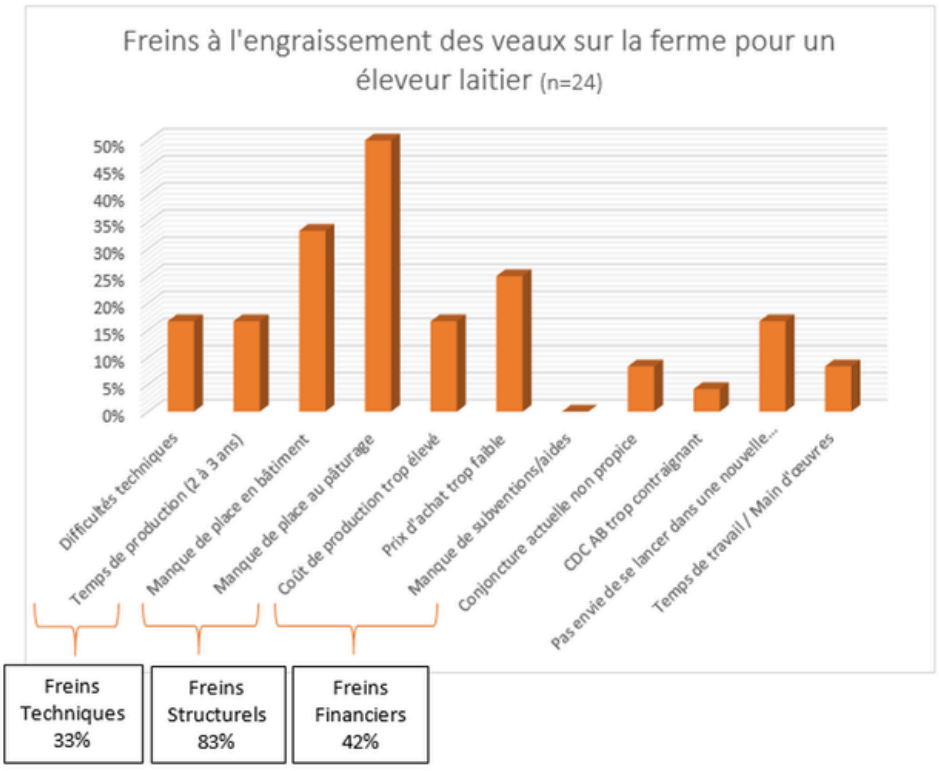

Concernant les freins financiers, **les éleveurs soulignent le trop peu de différence entre le prix du conventionnel et celui du bio.**

TECHNIQUE

Les attentes des éleveurs laitiers bio

Même si le prix et une meilleure valorisation de leur travail sont évoqués dans 38% des réponses (*10 éleveurs*), ce n'est pas la raison majeure qui anime les éleveurs à vouloir valoriser leurs veaux dans la filière bio. Les raisons principales sont d'ordre éthique. Les éleveurs laitiers bio souhaitent **assurer de bonnes conditions de vie à leurs animaux, de leur éviter de longs temps de trajet et un élevage en bâtiment industriel, de savoir comment et où ils sont élevés et ainsi assurer la cohérence de la filière.**

Enquête auprès des opérateurs de la filière

Les opérateurs observent tous une pénurie d'animaux (en bio comme en conventionnel). A ce jour, aucun opérateur ne semble intéressé pour monter un **atelier de sevrage pour les veaux bio.** La mise en place de tels ateliers nécessiterait une mise aux normes des bâtiments pour pouvoir rentrer en conformité avec les exigences du règlement Bio, ce qui demandera du temps, de l'argent, de l'espace, mais également de revoir toute la conduite d'élevage, ce qui pose question sur la compatibilité d'un tel système avec l'Agriculture Biologique. Il ressort également des échanges avec les opérateurs de la région Normandie qu'un **manque d'abattoirs de proximité est à déplorer.**

Suite à donner à l'enquête

La disponibilité des surfaces fourragères, réintégrer plus de diversité au sein des fermes et la gestion de la phase lactée des veaux sont les enjeux majeurs de la création d'un débouché durable pour les veaux laitiers non destinés au renouvellement du troupeau en filière bio.

Le souhait des éleveurs bio de valoriser leurs veaux dans la filière bio est très présent et animé par une volonté éthique de cohérence de la filière, qui rejoignent les attentes sociétales actuelles. Cependant, la conjoncture et les prix actuels, élevés et identiques au conventionnel, ne favorisent pas la mise en place d'une telle filière de valorisation des veaux en bio.

Motivations et freins des engraisseurs bio pour engraisser des veaux laitiers

De leur côté, les engraisseurs bio sont moins nombreux.

Les 10 engraisseurs ayant répondu à la question « Seriez-vous prêt à élever des animaux lait ou croisés lait et viande bio sur votre exploitation ? » ont indiqué être prêts à élever des veaux laitiers ou croisés principalement pour une raison sociale, celle de pouvoir créer du lien avec les éleveurs laitiers, ainsi que pour des raisons éthiques, afin de valoriser en filière bio des animaux qui étaient destinés, par défaut, à rejoindre une filière conventionnelle.

Attentes : Les engraisseurs souhaiteraient des veaux sevrés de 3 ou 4 mois, idéalement déjà castrés et avoisinant les 100 kg.

Cependant, très peu d'éleveurs laitiers souhaitent vendre des veaux sevrés, le lait étant mieux valorisé au tank et les veaux de 15 jours se vendant rapidement et à des prix records durant ces derniers mois. Maintenir ces veaux sur la ferme jusqu'au sevrage nécessite de l'espace et pourrait être un manque à gagner en cas de perte pour les naisseurs, de plus, le prix d'un veau sevré en tenant compte du prix du lait consommé, pourrait être dissuasif pour les engraisseurs qui n'ont pas de visibilité sur les cours du marché dans 2 ou 3 ans. ***La question de la gestion de la phase lactée constitue un enjeu de taille dans la construction d'une démarche de valorisation des veaux laitiers en bio.***

Les attentes des engraisseurs bio vis-à-vis de l'aval de la filière

Les attentes des engraisseurs vis-à-vis de l'aval de la filière concernent principalement l'aspect économique. Les éleveurs attendent une réelle valorisation de leurs animaux bio, avec des prix significativement plus élevés que les prix du conventionnel.
Parmi les autres attentes, sont évoquées la nécessité de ne pas baser les prix des veaux bio sur la couleur de leur viande. Cette attente rejoint, d'une part l'attente de meilleurs prix, basés sur la qualité de la viande et non pas seulement au poids de la carcasse et d'autres parts, l'attente de communication auprès des consommateurs notamment en termes de conditions de vie et d'élevage des veaux. Une autre piste serait de valoriser cette viande.

Enquête auprès des opérateurs de la filière

Les opérateurs observent tous une pénurie d'animaux (en bio comme en conventionnel). A ce jour, aucun opérateur ne semble intéressé pour monter un atelier de sevrage pour les veaux bio. La mise en place de tels ateliers nécessiterait une mise aux normes des bâtiments pour pouvoir rentrer en conformité avec les exigences du règlement Bio, ce qui demandera du temps, de l'argent, de l'espace, mais également de revoir toute la conduite d'élevage, ce qui pose question sur la compatibilité d'un tel système avec l'Agriculture Biologique. Il ressort également des échanges avec les opérateurs de la région Normandie qu'un manque d'abattoirs de proximité est à déplorer.

Suite à donner à l'enquête

La disponibilité des surfaces fourragères, réintégrer plus de diversité au sein des fermes et la gestion de la phase lactée des veaux sont les enjeux majeurs de la création d'un débouché durable pour les veaux laitiers non destinés au renouvellement du troupeau en filière bio.
Le souhait des éleveurs bio de valoriser leurs veaux dans la filière bio est très présent et animé par une volonté éthique de cohérence de la filière, qui rejoignent les attentes sociétales actuelles. Cependant, la conjoncture et les prix actuels, élevés et identiques au conventionnel, ne favorisent pas la mise en place d'une telle filière de valorisation des veaux en bio.

Un groupe de travail « viande » se constitue chez Bio en Normandie pour travailler sur la création d'une filière de valorisation des veaux laitiers | Pour plus d'informations : Noémie BELKACEMI nbelkacemi@bio-normandie.org – 06 35 71 76 37

TERRITOIRE

RETOUR SUR… LE RALLYE BIO TERRITOIRE #2

Une journée immersive dédiée à la transition agri/alim et à destination des élus et agents de Flers Ville et Agglo.

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) niveau 2 de Flers Agglo, Bio en Normandie et Flers Ville et Agglo ont organisé mercredi 15 octobre 2025 un Rallye Bio Territoire sur la COMMUNE DE SAIRES LA VERRERIE. Une quinzaine d'élus et d'agents ont participé à l'événement. Au programme de cette journée :

1️⃣ Immersion dans une ferme familiale en bovin lait bio | Témoignage de Valentine DUBOIS, jeune installée

Ce fut l'occasion pour la famille Dubois de présenter leur système de production et d'expliquer les choix qu'ils ont fait : lait sous AOP, conversion à l'agriculture biologique en 2017 avec passage au tout herbe (alimentation exclusivement à l'herbe et au foin).

2️⃣ Agir en transversalité avec l'approche One Health ("une seule santé") | Atelier dynamique par Bio en Normandie

L'après-midi a débuté avec une animation participative d'Héloïse Billot sous la forme de débats mouvants et quiz pour alimenter les réflexions et donner des clés sur les enjeux de santé liés à notre système alimentaire et les intérêts de la bio.

3️⃣ EGalim : une trajectoire pour améliorer la qualité des repas avec plus de bio | Retour d'expérience du GIP Centre Manche présenté par Jorge MARQUES DE FIGUEIREDO, son directeur

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Restauration Collective du Centre Manche est assimilé à une cuisine centrale et a une vocation majoritairement sanitaire et médico-sociale. Le GIP a fait le choix de se donner les moyens de répondre aux objectifs EGalim et d'en donner du sens.

BIO en normandie

Avec le soutien de :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE eau seine NORMANDIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

BIO EN NORMANDIE
06 99 78 52 92
contact@bio-normandie.org

Antenne de louvigny
2 bis Longue Vue des Astronomes
14111 LOUVIGNY

Antenne de val de reuil
Pole d'agriculture biologique des hauts prés,
Parc d'activités du Vauvray
1 voie des vendaises
27 100 VAL DE REUIL

IDÉES REÇUES SUR LA BIO

DES CLÉS POUR CONTRECARRER

IDÉE REÇUE
 # 6

« RIEN NE DIT QUE LA BIO, C'EST MEILLEUR POUR LA SANTÉ ! »

On commence à avoir des petits indices quand même…

✅ **Principales pathologies graves liées à l'exposition professionnelles aux pesticides :**
Lymphomes non hodgkiniens*, myélome multiple, cancer de la prostate*, maladie de parkinson*, troubles cognitifs, bronchopneumopathie chronique obstructive et bronchite chronique.

Pour l'enfant exposé pendant la grossesse : hémopathies malignes, tumeurs du système nerveux central, malformations congénitales, leucémie.

*Reconnu comme maladie professionnelle liée à l'exposition aux pesticides de synthèse en France.

✅ **Bio vs Conventionnels dans la consommation**

Concentration en composés phénoliques dans les fruits et légumes Bio, qui diminuent le vieillissement cellulaire et les risque cardiovasculaire : + 20%

Teneur en vitamine C : +6%

Concentration en antioxydants des fruits, légumes et céréales : +18 à 69%

Sources : la Luciole 43 – Printemps 2024 – Magazine de la Fédération Régionale d'Agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes - 1 ADEME - 2 Agence Bio (chiffres 2022)